

**UNION EUROPÉENNE****Conseil Permanent de l'OSCE N 960  
Vienne, 11 Juillet 2013**

---

**Déclaration de l'UE sur l'anniversaire de la Conférence sur  
la Sécurité et la Coopération en Europe**

---

L'Union européenne et ses Etats Membres souhaitent rappeler, comme l'a fait il y a quelques jours le Président en exercice de notre organisation, que nous célébrons cette semaine un important anniversaire.

Le 7 juillet 1973 se terminait à Helsinki la première étape de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui donna plus tard naissance à l'OSCE telle que nous la connaissons aujourd'hui. En septembre 1973, quelques semaines plus tard, les négociateurs se retrouvaient à Genève pour s'atteler à la rédaction de ce qui allait devenir, après deux ans de travaux, l'Acte final d'Helsinki.

Ce processus fondateur se déroulait bien entendu dans un environnement très différent du nôtre. Mais les qualités qui ont permis aux trente-cinq ministres des Affaires étrangères de se mettre alors d'accord sur le « Livre bleu » sont les qualités dont nous avons encore aujourd'hui besoin pour progresser sur la voie qu'ils ont tracée.

Nous devons avoir une vision d'avenir. Les citoyens de nos Etats, aux noms desquels nous agissons ici, ont des droits, des aspirations et des espoirs, et au-delà des différences, ce sont ces préoccupations qui doivent nous guider.

Ensuite, nous avons besoin de courage. Les progrès qu'attendent nos concitoyens ne seront atteints qu'au prix d'évolutions politiques qui seront parfois présentées comme impossible, comme elles semblaient l'être avant Helsinki.

Enfin, nous devons nous engager de manière sincère dans le dialogue. Notre organisation est née du besoin de dialogue, et il nous appartient aujourd'hui plus que jamais d'en faire un lieu d'engagement.

Monsieur le Président, chers collègues, l'Union européenne, pour sa part, est prête à travailler dans cet esprit.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\*, l'Islande+ et la Serbie\*, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, membres de l'Association européenne de libre-échange ; la République de Moldavie, l'Arménie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* La Croatie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.